



VALOGNES LE MAG

2020

LES COMMUNES EN PREMIERE LIGNE

LE DOSSIER

L'EXCELLENCE POUR MIEUX RÉUSSIR LA RELANCE



4

CONSEIL MUNICIPAL :
2020-2026,
CONTINUITÉ ET
RENOUVELLEMENT

5

2020,
UN BUDGET QUI
A SU S'ADAPTER

6

ENTRE SAGESSE
ET MODERNITÉ

8

L'ENSEIGNEMENT,
ADAPTATION
CONTINUE

10

LE KIOSQUE,
POINT DE
RALLIEMENT



12

UNE VILLE PLUS
QUE JAMAIS
FRATERNELLE



COURS EN VISIO

14

CITYKOMI, COMMENT
PASSER DE
L'INFORMATION À LA
COMMUNICATION !

15

LE DOSSIER :
L'EXCELLENCE POUR
MIEUX RÉUSSIR LA
RELANCE

19

LE COMMERCE,
C'EST MIEUX
DANS MA ZONE

20

AU FIL DES RUES

23

BALAIE DEVANT
TA PORTE

24

UNE NOUVELLE
PAGE S'OUVRE
POUR LE
COTENTIN

25

LE COLLECTIF LES ARTS
PARTAGÉS | VALOGNES,
L'ARDEUR D'UNE
FLAMME

26

AGGLOMÉRATION
ANTIQUE
D'ALAUNA

29

INFOS
PRATIQUES

31

SEMAINE FÉDÉRALE
ET INTERNATIONALE
DE CYCLOTOURISME À
VALOGNES
Un an de retard, un
enthousiasme intact !

Revue officielle d'information municipale de la ville
de Valognes, diffusée gratuitement- Reproduction
et vente interdites - Directeur de la publication :

Jacques COQUELIN -
Coordination de la rédaction et de la
documentation : Cabinet du Maire
Crédits photos : Mairie de Valognes,
Association Agglomération Antique d'Alauna -
Association Les Francas de la Manche - Christian
Bourdoloie - Cabinet Apolline Haupais, architecte -
Fotolia CD50 - Les Maîtres Laitiers du Cotentin - Alain
Lepetit - Serge Martin - Joao Mendes - Jean-Marie
Mutte - OptimHal-ProttecSom - Orano - Tévi - Thierry
Houyel - Antoine Soubigou - Valentin Leflamand -
Droits réservés



Réalisé et imprimé en janvier
2021



Ce magazine est disponible
en format AUDIO
sur le site Internet
de la Ville
www.mairie-valognes.fr
ou à la médiathèque Julien de
Laillier sur CD.

www.mairie-valognes.fr

Impression : Imprimerie LE RÉVÉREND
Conception graphique : Ewen PRIGENT
Tirage : 4,500 exemplaires
Distribution : Médiaposte



« Notre territoire bénéficie d'une solide base économique »

Incertitudes et opportunités

Les conséquences économiques liées à la pandémie de COVID-19 ont été dévastatrices à l'échelle planétaire. Si à l'heure où j'écris ces quelques lignes, le Cotentin peut être considéré comme épargné par la crise sanitaire, il n'en sortira pas totalement indemne et nous aurons à faire face à de nombreuses difficultés que seule notre capacité à nous rassembler sera en mesure de dépasser.

Nos priorités vont naturellement vers la protection de la population et les actions qui permettent de contenir la pandémie. Les maires sont évidemment sur le devant de la scène depuis le début de la crise pour être les exécutants discrets et zélés des consignes de l'État.

Si les Maires ont parfois eu le sentiment d'être quelque peu oubliés par l'exécutif ces dernières années, force est de constater que cette crise sanitaire les a remis au cœur même du dispositif gouvernemental, qu'il s'agisse de protection ou de relance économique.

Après avoir largement participé au redressement des finances publiques et subi au cours du précédent mandat une baisse brutale des dotations, nous craignons que ce nouveau mandat soit consacré à éponger la dette budgétaire et sociale du coronavirus.

Comment pourrions-nous alors participer activement à l'effort de relance dont notre Pays a tant besoin ? Comment poursuivre l'investissement public si nécessaire à notre économie ?

Notre territoire bénéficie d'une solide base économique ; avec plus de 80 hectares de zones d'activité économique, Valognes contribue très largement à renforcer ce tissu qui doit même s'amplifier dans les mois à venir avec l'extension d'Armanville sur une quinzaine d'hectares.

C'est bien sur ces fondements que reposent les espoirs pour notre territoire. Nous disposons d'entreprises d'excellence ; un label qui assoit leur pérennité, un atout majeur dans une période où l'économie peut se fragiliser en peu de temps.

Il me paraît essentiel que l'État assure la facture de la crise et permette aux Collectivités de poursuivre leurs investissements, synonymes d'emploi et de richesse. Il est tout aussi important de faciliter le recours aux entreprises locales pour dynamiser le territoire tout en agissant sur l'empreinte carbone.

C'est dans ce contexte bien singulier que s'ouvre ce début de mandat et c'est bien à cause de ce panorama qu'il nous faut prendre les bonnes décisions tout de suite et saisir les opportunités qui s'offrent à nous.

Voilà ce qui nous a conduits à positionner Valognes dans le Plan de Relance initié par l'État et inscrire notre Collectivité dans le cadre d'une candidature groupée de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et dix autres communes du territoire, au titre de l'opération de revitalisation du territoire et du dispositif « Petites villes de demain ».

Valognes retenue dans ce dispositif, c'est la garantie de mener à bien les grands projets de notre mandat, des équipements qui permettront de compléter les services à la population tout en contribuant à la relance de notre Pays.

La sécurité sanitaire de nos Concitoyens : une priorité

À la dimension économique induite par la situation sanitaire que nous traversons, s'ajoute bien évidemment un volet social et humain auquel nous devons consacrer des efforts jusqu'alors jamais déployés. Il nous appartient de protéger les populations les plus fragiles mais aussi les plus précaires. Si, au cœur de la crise, nous nous sommes employés à mettre en œuvre les consignes de l'Agence Régionale de Santé et de la Préfecture, il nous faut à présent nous organiser autrement, apprendre à vivre avec ce virus, sans tomber dans la psychose, mais avec prudence et réalisme.

Quand Espérance rime avec Confiance

Au moment de présenter mes vœux à la population, j'ai voulu transmettre un message d'espérance parce que je crois fermement que c'est notre devoir d'élus de porter cette espérance, parce que c'est notre devoir d'élus d'incarner l'efficacité de l'action publique. Une réussite qui exige pleinement la notion de proximité à laquelle nos concitoyens demeurent plus que jamais attachés. Pour atteindre cet objectif, les collectivités locales ont besoin d'obtenir la confiance de l'État, d'obtenir les moyens financiers à la hauteur des enjeux.

conseil municipal : 2020-2026, continuité et renouvellement

Le conseil municipal, issu du vote du 15 mars 2020, a été installé le 25 mai suivant. **Treize nouveaux élus** (5 femmes et 8 hommes) ont fait leur entrée dans cette assemblée composée de **vingt-neuf membres**. Le Maire, Jacques COQUELIN, reconduit dans ses fonctions, les huit Adjoint(e)s et le Conseiller municipal délégué forment la Municipalité.

LE MAIRE ET LES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ, Valognes pour Tous



Jacques COQUELIN,
Maire



Odile SANSON,
1^{ère} Adjointe au Maire
Éducation et fonctionnement de
l'école municipale de musique



Jacky MOUCHEL
2^e Adjoint au Maire
Bâtiments communaux - Tx -
Environnement - Cadre de Vie -
Urbanisme - Affaires foncières



Élisabeth LEBRÈNE,
3^e Adjointe au Maire
Finances communales



Sylvain CAILLOT,
4^e Adjoint au Maire
Sport - Infrastructures Sportives -
Jeunesse - Loisirs - Vie associative



Françoise THURAT,
5^e Adjointe au Maire
Culture - Patrimoine culturel et
fonctionnement de la bibliothèque
Julien de Laillier



Hubert VARIN,
6^e Adjoint au Maire
Action sociale - santé - handicap
- logement



Chislaine DENNEBOUY,
7^e Adjointe au Maire
Adm. Gale - état-civil - gestion des
cimetières - NTIC et téléphonie -
Fonctionnement de l'Hôtel-Dieu



Gérard BRÉBANT,
8^e Adjoint au Maire
Sécurité et gestion des espaces
publics - Développement durable



Yannick COUÉGNAT,
Conseiller municipal délégué
Attractivité du territoire

LES 14 CONSEILLERS MUNICIPAUX, Valognes pour Tous



Anne-Marie GOLSE,
Conseillère Municipale



Serge LAISNÉ,
Conseiller Municipal



**Marie-Ange
LEBRÉQUER,**
Conseillère Municipale



Claudine COQUELIN,
Conseillère Municipale



Serge DONATIN,
Conseiller Municipal



Marilyne MEYNE,
Conseillère Municipale



Patricia BELLOT,
Conseillère Municipale



Françoise CAUVIN,
Conseillère Municipale



Yves MONGOLD,
Conseiller Municipal



Annette LE MAGUET,
Conseillère Municipale



Nicolas PONT,
Conseiller Municipal



Édouard ROULLAND,
Conseiller Municipal



Baptiste LARQUEMIN,
Conseiller Municipal



Joséphine TOSTAIN,
Conseillère Municipale

LES 5 CONSEILLERS MUNICIPAUX Un nouvel avenir pour Valognes



Fabrice RODRIGUEZ,
Conseiller Municipal



Stéphane LAÏNÉ,
Conseiller Municipal



Sylvie HERVIEU,
Conseillère Municipale



Mathilde CHALLIER,
Conseillère Municipale



Antoine LEFORESTIER,
Conseiller Municipal

« L'encours de la dette de la commune est particulièrement maîtrisé »

2020, un budget qui a su s'adapter

Le budget primitif 2020, voté lors du conseil municipal du 2 mars 2020, s'élève à 19,5 millions d'euros.

La part réservée à l'investissement est de 8,2 millions d'euros, permettant de financer plusieurs projets structurants :

- ▶ l'extension de la salle omnisports Gilbert Février,
- ▶ les aménagements de voirie aux abords du futur centre aquatique,
- ▶ l'aménagement d'une aire de jeux,
- ▶ mais aussi de provisionner pour la construction d'un nouveau bâtiment d'animation culturelle et de congrès en cœur de ville, après la démolition de l'actuelle salle du château,
- ▶ et de mener différentes interventions sur les bâtiments et équipements municipaux.

La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement de la commune a permis de dégager en 2020 une épargne de gestion de 1 476 000 € qui est d'un très bon niveau permettant d'envisager le financement des investissements 2020 sans recourir à un nouvel emprunt.

L'encours de la dette de la commune est particulièrement maîtrisé ; il représente 881 €/habitant alors que le niveau départemental est de 901 €/habitant. La volonté municipale est de contenir l'endettement de la ville afin de ne pas alourdir nos charges dans une période à venir qui s'annonce incertaine pour les finances publiques.

La municipalité a fait le choix de voter ce budget avant les élections municipales permettant ainsi une continuité dans le fonctionnement des services et donc dans la mise en œuvre des actions.

Toutefois, au cours de l'année 2020 et afin de répondre aux besoins nouveaux liés à la crise sanitaire de la COVID-19, le budget a dû être ajusté par décision modificative ; des crédits ont notamment été ouverts pour permettre la création d'un fonds de solidarité communale à destination des entreprises, l'exonération des droits d'occupation du domaine public

habituellement versés par les cafetiers – restaurateurs, la diminution du loyer du cinéma Le Trianon, la réduction de certains tarifs municipaux ou encore l'acquisition de matériels de protection et d'entretien nécessaires au fonctionnement des services et des écoles.

L'approche prudente qui caractérise depuis plusieurs années la gestion de la commune et l'inscription dans les budgets de « dépenses imprévues » ont permis d'intégrer en cours d'année ces nouvelles dépenses, au caractère tout à fait exceptionnel.

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

19,5 millions d'euros,
le budget global de la ville

11,3 millions d'euros,
les dépenses de fonctionnement +0,02 %

8,2 millions d'euros,
les dépenses d'investissement

4,2 en années,
la capacité de désendettement de la ville

0 % d'augmentation
des taux de fiscalité

150 000 d'euros,
le montant des dépenses liées à la COVID-19

FINANCES
Élisabeth LEBRÈNE,
Adjointe au Maire

Entre sagesse et modernité

« un espace
"hors du temps"
pour petits et grands »

LA MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER S'EST AGRANDIE

Elle venait à peine de recevoir son mobilier, de retrouver ses livres et d'ouvrir sa nouvelle salle avant de replonger dans le confinement ! Ses arcades de la rue Henri Cornat qui laissent filtrer la lumière, pour abriter nos lectures et rêveries, offrent un espace « hors du temps » pour petits et grands. Une valeur ajoutée pour notre Médiathèque qui au fil de ses grandes transformations a ainsi pu optimiser harmonieusement tous les espaces qu'offre son architecture remarquable, pour le plus grand bonheur de ses lecteurs et de tous ses visiteurs.

LA PANDÉMIE A TOUT BOUSCULÉ

Nous devons depuis le printemps 2020 sans cesse nous adapter, mais ne sombrons pas dans la morosité car la culture, malgré toutes les entraves, demeure vivante. Elle nous oblige à nous réorganiser en permanence, pour maintenir notre lien collectif. Après une reprise très partielle, les artistes et acteurs déjà fragilisés, affrontent, à l'automne, une nouvelle période de salles vides. Nous les soutenons autant que possible sur les projets de cette saison lorsque des reprogrammations sont possibles et continuons à développer des propositions transverses envers le jeune public : lectures, contes musicaux, concerts, grâce aux actions conjointes de nos services ; des propositions virtuelles peuvent également être retenues selon les circonstances. À l'avenir, nous élargirons nos programmations générales à une offre classique, théâtre et musique.

LE CINÉMA

Atout culturel pour notre ville, le cinéma Le Trianon est à féliciter ; en effet, il a proposé et maintenu malgré l'adversité de cette période une programmation diversifiée dès que la situation l'a permis en dépit d'une offre de films restreinte et de l'aide gouvernementale inexistante pour les cinémas restés ouverts.



Quelques **temps forts** ont quand même pu émerger pendant les « fenêtres possibles » depuis ce printemps. C'est ainsi que le **Musée du Cidre** a retrouvé un public local grâce à l'ouverture gratuite aux Valognais et au pass ambassadeur qui leur permettait d'y inviter leur entourage le dimanche.

Son taux de fréquentation est équivalent à celui de l'an dernier, alors même que les touristes, notamment étrangers, étaient absents.

Les marchés ont retrouvé leur animation musicale.



TROIS JARDINS EN MUSIQUE

ont réenchanté l'été, dans le cadre reposant du jardin Anne Heinis.

LES ESTIVALES

des 11 et 12 septembre ont été un moment joyeusement partagé pour rompre avec cette saison d'été pas comme les autres et redynamiser notre commerce local : spectacles de rue, défilé de mode, concerts, feu d'artifice.

SAISON CULTURELLE

D'annonce en annonce, notre programmation s'est étalée. Les seuls concerts qui se sont tenus ont, non seulement fait salle comble (selon la jauge autorisée), mais ont été reconduits : preuve s'il en est que la musique renforce les liens. Un coup de cœur pour **Emmanuel Da Silva**, artiste, poète, chanteur, qui nous a fait partager ses émotions, ses espoirs et ses rêves, pour une parenthèse hors du temps.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

quant à lui, nous a proposé visites, conférences, lectures théâtrales magistrales qui savent avec finesse si bien mettre en valeur la spécificité de notre Clos du Cotentin.

EXPOSITIONS

Terres mouvantes de Florane Blanche à l'Hôtel-Dieu, « passage vers d'autres terres, d'autres lieux », voyage dépaysant qui ne laisse pas indifférent et, **Photographie** argentine exceptionnelle dans l'écrin minéral du cloître de l'ancienne Abbaye Benedictine sur le thème « de fer et de pierre » par le Club Photo de Valognes.

RESTAURATION DE NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE

Afin de remplir notre mission, nous devons avec l'aide de la DRAC, (Direction Régionale des Affaires Culturelles) conserver, restaurer, rendre accessibles nos collections.

La mise en place d'une conservation raisonnée et d'un véritable chantier des collections est l'un des objectifs de notre mandat. La ville est accompagnée dans ce projet par la DRAC et la Fabrique de Patrimoines, qui apportent leur soutien et leur expertise. L'aménagement d'un espace de stockage et de travail vient d'être réalisé sur d'anciens locaux, ce qui nous permettra d'avancer, « d'aérer » les lieux et de les valoriser tout en leur redonnant vie. Notre patrimoine architectural est riche et exceptionnel. Il subit hélas les outrages du temps et des éléments. Cela exige de nous une approche systémique afin que Valognes puisse garder son charme irrésistible de ville vivante, fière de son passé, et tournée vers l'avenir. Nous travaillons à l'établissement d'un schéma directeur afin de prioriser et d'élaborer un programme de réfection.

SITE D'ALAUNA

Nous suivons avec grande attention l'évolution des recherches archéologiques. Des projets sont en cours afin que le site soit rendu plus lisible, visible et sécurisé, travail mené en lien avec l'évolution des recherches menées sur le terrain par Monsieur Laurent PAEZ-REZENDE, responsable scientifique pour l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), assisté de Madame Laurence JEANNE, archéologue bénévole pour l'Agglomération Antique d'Alauna (AAA) et le Pays d'Art et d'Histoire (Cf article spécialisé : Bilan des recherches, rédigé par l'AAA, page 26). Le Pays d'Art et d'Histoire garantit l'accueil sur le site pour les visites, en particulier pour les scolaires, sur rendez-vous.

Pour conclure, nous emprunterons cette phrase à Sir Yehudi Menuhin : « La politique culturelle doit donner accès au plus grand nombre à ce qu'il ne connaît pas encore par une programmation exigeante et audacieuse ». Cette mise en hibernation obligée nous offre un espace-temps de réflexion, en redéfinissant nos priorités pour répondre à notre mission. Nous nous retrouverons alors avec bonheur pour une nouvelle saison libérée de cette pandémie.

CULTURE - PATRIMOINE
Françoise THURAT,
Adjointe au Maire

« les professeurs
se sont adaptés
à la situation sanitaire »



Remise dictionnaires CP GS Le Quesnay

l'enseignement, adaptation continue

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

La volonté municipale est de construire un nouveau groupe scolaire à l'ouest de la ville. Le choix de son implantation est arrêté sur le quartier du Grand Saint-Lin.

L'étude d'aménagement de ce quartier se poursuit avec le cabinet OREKA, visant à organiser spatialement, sur huit hectares, un espace aquatique, un espace mixte composé d'habitat, d'équipements publics dont un centre de secours et d'incendie et un groupe scolaire. Dans ce secteur, des travaux d'aménagement, portés conjointement par la ville de Valognes et la Communauté d'Agglomération le Cotentin, ont été menés. Il y aura donc deux groupes scolaires publics de part et d'autre de l'axe routier nord-sud qui traverse notre commune : l'école Alexis de TOCQUEVILLE à l'est et le futur groupe scolaire à l'ouest. Ce site présente des atouts en terme de stationnement, circulation, mutualisation de certains équipements et facilité d'évolution... Il donne également la possibilité d'implanter des équipements annexes tels un plateau d'activités sportives, un jardin pour développer un projet scolaire et périscolaire ou intergénérationnel.

Cette nouvelle configuration permettra en outre d'apporter une meilleure cohérence pédagogique ; en effet, les enfants du secteur Alexis de Tocqueville/Léopold Delisle pourront être regroupés sur un seul site à l'école Alexis de Tocqueville. Enfin, le périmètre scolaire sera redéfini afin de redimensionner les deux groupes scolaires, optimisant l'équilibre des effectifs dans les écoles.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PARTICULIÈRE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID 19

Dans cette période de crise, les personnels intervenant au sein des écoles ont été très sollicités afin de préserver la santé de tous : directeur(trice)s et animateur(trice)s des temps périscolaires, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), personnels administratifs, cantinières, agents de service.

Leur engagement, leur investissement permettant l'accueil sécurisé des élèves, des professeurs des écoles et la continuité des activités scolaires et périscolaires doivent être soulignés. Ils en sont remerciés.

A la rentrée des vacances d'automne, la ville a offert un masque à chaque élève âgé de plus de 6 ans.

Trente agents interviennent dans les écoles primaires publiques, placés sous la responsabilité de Catherine LAUNEY au sein du service éducation de la ville situé au Centre Familial et Social, 6 rue Binguet.

DES COURS À DISTANCE POUR L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Une nouvelle méthode de travail pendant les périodes de confinement, de nouveaux moyens de communication

Pendant les périodes de confinement entraînant la fermeture de l'école de musique, le directeur, Philippe CHEBROU, et les professeurs sont toujours restés en lien avec les élèves.

Afin d'assurer une continuité dans l'enseignement, les professeurs se sont adaptés à la situation sanitaire. Des cours à distance ont été dispensés aux élèves par visioconférence, téléphone, mail, vidéo permettant de garder une pratique régulière de l'instrument.

Un nouvel outil à disposition de l'équipe pédagogique :

La ville a équipé chaque professeur d'une tablette lui permettant d'accéder à des partitions interactives dans le cadre d'un abonnement numérique annuel. Cette méthode optimise la continuité pédagogique avec les élèves.



Démarches simplifiées pour l'école de musique sur : www.imuse-valognes.fr/extranet

Un portail sécurisé « iMUSE extranet », conçu pour permettre aux parents d'élèves et aux élèves majeurs, à partir de leur espace personnel, de :

- consulter et/ou modifier leurs données personnelles,
- visualiser les données pédagogiques,
- consulter et/ou régler les frais d'inscription,
- procéder à une demande de réinscription.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Les demandes de pré-inscription peuvent être effectuées :

- soit via le site de la ville www.mairie-valognes.fr - onglet Enfance, Éducation et Jeunesse - École municipale de musique
- soit sur rendez-vous avec la Direction de l'école, aux horaires d'ouverture.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

En lien avec la journée de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, Yves MONGOLD, conseiller municipal, représentant de la ville au sein de l'office national des anciens combattants (ONAC), correspondant Défense et professeur d'histoire, a proposé une sensibilisation sur le **devoir de mémoire** auprès des élèves de cours moyen des écoles Léopold Delisle et du Quesnay.



RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Organisation de la semaine scolaire et de l'accueil périscolaire dans les écoles primaires publiques

Depuis la rentrée de septembre 2013, Valognes a organisé la semaine scolaire sur neuf demi-journées (les lundi-mardi-jeudi-vendredi et le mercredi matin).

La municipalité a engagé, en octobre 2020, une large consultation sur l'organisation de la semaine scolaire et de l'accueil périscolaire à partir de la rentrée de septembre 2021. L'avis des parents, enseignants, animateurs et personnels des activités périscolaires a été sollicité sur l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et demi ou sur 4 jours.

Après avoir recueilli l'avis des conseils d'école, le conseil municipal, lors de sa séance du 14 décembre, a émis un avis favorable à l'organisation de la semaine scolaire répartie sur 4 jours (les lundi-mardi-jeudi et vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30). Cette organisation prévoit le maintien, pour les enfants qui le souhaitent, de temps gratuits d'activités périscolaires éducatives, en lien avec les projets d'école ; ceux-ci paraissant essentiels au développement des enfants.

Inscriptions

L'instruction est obligatoire pour les enfants dès l'âge de 3 ans. Pour la rentrée scolaire 2021/2022, les enfants ayant 3 ans révolus au 31 décembre de l'année 2021 (soit les enfants nés en 2018) doivent être scolarisés.

Les enfants âgés de 2 ans révolus, à la rentrée de septembre, peuvent être admis en fonction des places disponibles. Toutefois, les enfants nés en 2019 qui atteindront cet âge dans les semaines suivant la rentrée et, au plus tard le 31 décembre 2021, pourront être admis à compter de leur anniversaire, toujours dans la limite des places disponibles.

Une inscription préalable doit être effectuée auprès du service Éducation de la ville - Centre Familial et Social - 6 rue Binguet.

ÉDUCATION –
ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Odile SANSON,
Adjointe au Maire

« des animations
intergénérationnelles
alliant culture et loisirs
dans un cadre bucolique »

Le Kiosque

Le kiosque, point de ralliement



JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

La Covid-19 a rendu difficile l'organisation des animations municipales ; nos équipes ont redoublé d'imagination pour proposer des activités conformes aux contraintes sanitaires.

L'animation est un pilier important du service Jeunesse / Vie associative. L'offre de loisirs est rythmée par les périodes de vacances pendant lesquelles un programme très complet est proposé :

- Les Tickets Temps Libre (TTL)
- L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ou centre de loisirs, des petites et grandes vacances
- Le KIOSQUE au jardin Anne Heinis
- L'espace accueil et jeux de l'Hôtel-Dieu

Le kiosque, nouvelle formule, propose des animations intergénérationnelles alliant culture et loisirs dans un cadre bucolique. Cette première a été un succès puisqu'environ 800 jeunes ont fréquenté les animations gratuites proposées chaque après-midi.

L'espace Jeunes de l'Hôtel-Dieu a dû fermer ses portes. Néanmoins, certaines actions à destination des jeunes ont pu être maintenues :

- Réseau spécifique du « promeneur du NET » : possibilité d'échanger en toute discrétion avec des professionnels sur tous les sujets.
- Services du Point Info Jeunesse (PIJ) avec les antennes de la Maison des Adolescents (MADO) et d'Eurodesk (<https://eurodesk.eu/france/>) sur rendez-vous.
- Formations Baby Sitter et de Premiers secours.



Gymnaste sur table de saut

SPORT

Le sport subit lui aussi de plein fouet la crise sanitaire avec des championnats stoppés, des compétitions reportées, donc des résultats de clubs quasi absents.

Les activités sportives municipales, ouvertes aux Valognais dès l'âge de 3 ans, encadrées par les éducateurs, Alexandre et Simon, connaissent un franc succès. Cependant, elles ont également dû être suspendues.

Notre programme annuel de travaux d'amélioration des structures sportives se poursuit :

- Peinture des couloirs du gymnase Félix Buhot,
- Pose de la main courante sur le terrain d'honneur du stade Georges Pillet,
- Amélioration significative de la qualité des terrains sportifs engazonnés de football et de rugby grâce à des travaux de maintenance et d'entretien, en particulier une opération d'aération et de sablage réalisée en septembre,
- Comblement et nivellement d'une réserve foncière au nord du stade Georges Pillet sur un hectare et demi.



Les Francas

CENTRE DE LOISIRS ET NAVETTES PLAGE ET PISCINE

Le centre de loisirs a été lui aussi maintenu cet été avec une formule adaptée aux conditions sanitaires. Il a fonctionné sur six semaines dans le cadre d'un partenariat avec LES FRANCAS de la Manche. Une centaine d'enfants du territoire a bénéficié de cet accueil.

Enfin, les navettes gratuites - Plage vers Barneville-Carteret et Piscine vers Carentan-les-Marais - ont circulé durant l'été, transportant environ 200 passagers.

EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS GILBERT FÉVRIER

La commune s'est engagée à agrandir la salle omnisports Gilbert Février pour y créer une salle de gymnastique. L'agence ROYER Architectes et associés a été retenue pour en assurer la maîtrise d'œuvre. Le permis de construire devrait être déposé au cours du premier semestre 2021 pour une livraison attendue au début de l'année 2023.

**SPORT – JEUNESSE –
VIE ASSOCIATIVE**
Sylvain CAILLOT,
Adjoint au Maire

Résidence autonomie Les Mimosas

Une ville plus que jamais fraternelle

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Pour faire face à cette pandémie, la ville de Valognes a organisé deux distributions de masques :

- Dès le 9 mai et avant la fin du premier confinement, des masques en tissu réutilisables financés par la collectivité ont été distribués aux Valognais.
- Une seconde distribution est intervenue le 13 juin pour des masques, également réutilisables, financés par la Communauté d'Agglomération du Cotentin et le Conseil départemental de la Manche.

Dans le cadre de l'acte II du confinement, des masques restent à la disposition des Valognais à l'accueil de l'Hôtel de ville.

La crise sanitaire a eu raison de nombreuses actions : ateliers cuisine, quartiers de l'emploi, sortie famille en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, accompagnement au premier départ en vacances, seniors en vacances, semaine bleue, bourse aux vêtements, repas des aînés.

« Les membres du personnel accompagnent les résidents avec beaucoup de bienveillance et de dévouement »

Pendant les deux périodes de confinement, le Centre Communal d'Action Sociale est resté à disposition des Administrés. Des contacts avec les commerces de bouche valognais ont été pris afin de répertorier ceux acceptant des livraisons à domicile ; une liste, établie par le CCAS, a été tenue à disposition du public.

Un registre communal des personnes isolées et vulnérables est ouvert au Centre Familial et Social permettant aux services sociaux d'entrer en contact en cas de crise sanitaire ou météorologique exceptionnelle. Les administrés souhaitant y figurer sont invités à se déclarer auprès des services municipaux 6 rue Binguet – Tél : 02 33 95 82 30. Les personnes inscrites sur le registre communal ont été appelées.

Pour lutter contre la pandémie, diverses mesures ont également été prises à la résidence autonomie Les Mimosas, notamment la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé, la visite des aînés autorisée dans le strict respect des consignes édictées. Les membres du personnel accompagnent les résidents avec beaucoup de bienveillance et de dévouement.



Résidence autonomie Les Mimosas



La Maison des Solidarités

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES MIMOSAS

AVENUE DES MIMOSAS

La réhabilitation et l'extension de la résidence se poursuivent bien que l'avancée des travaux ait été perturbée par la crise sanitaire. L'achèvement du chantier est à ce jour envisagé pour juin 2021.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

RUE BURNOUF

Les travaux du rez-de-chaussée sont achevés. Les trois associations caritatives – Le Secours Populaire – Le Secours Catholique et La Croix Rouge – ont investi les lieux début janvier. En cas de besoin, les deux chambres d'urgence peuvent maintenant être mises à disposition.

LOGEMENT SOCIAL

La ville de VALOGNES compte 908 logements sociaux appartenant aux trois bailleurs suivants :

- La SA HLM DU COTENTIN :
212 appartements et 248 maisons individuelles
- La SA HLM COUTANCES/GRANVILLE :
39 maisons individuelles
- MANCHE HABITAT :
286 appartements et 123 maisons individuelles

La demande locative sociale est très forte à Valognes :

- 18 % en appartements,
- 37 % en appartements ou maisons individuelles,
- 45 % en pavillons.

Il est à noter qu'il y a une faible rotation.

Les dossiers de demandes de logements sont transmis aux bailleurs sociaux par la ville ; toutefois, la décision appartient toujours à la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) du bailleur concerné.

CINÉMA À 1€

Pour les familles valognaises sous conditions de ressources, 2 tickets de cinéma à 1 € par personne et par an au cinéma LE TRIANON.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Aide au permis de conduire de 400 ou 600 €, selon les ressources du foyer, pour les jeunes de 18 à 25 ans et les bénéficiaires des minimas sociaux. En contrepartie, 30 heures de bénévolat au profit d'associations valognaises.

ATELIERS « CONFIANCE EN SOI ET BIEN-ÊTRE »

Ateliers ouverts aux femmes valognaises le premier mardi de chaque mois, animés par des infirmières de la Fondation du Bon Sauveur de la Manche. Temps de mobilisation douce, de détente et d'écoute pour se réapproprier son corps et prendre soin de soi. En projet, mise en place d'un atelier de ce type à la résidence autonomie Les Mimosas.

ACTION SOCIALE
Hubert VARIN,
Adjoint au Maire

CITYKOMI

Comment passer de l'information à la communication !

Il semble utile de rappeler que la communication publique est une mission d'intérêt général exercée par l'ensemble des collectivités locales. Si l'information désigne les nouvelles, les données ou le savoir, la communication quant à elle fait référence à l'interaction entre les personnes et concerne la transmission des messages, de l'émission à la réception.

En déployant un nouvel outil pour assurer sa communication, la ville de Valognes vient de réaliser un grand bond en avant dans ce domaine puisque l'**application mobile CITYKOMI** qu'elle propose désormais permet de recevoir les actualités et les alertes de la ville directement sur son smartphone ou sa tablette.

La Municipalité a souhaité un outil simple, facile d'utilisation et entièrement gratuit. De plus, cette application respecte le strict anonymat des utilisateurs. Il suffit de télécharger l'application pour obtenir toutes les infos en temps réel. Travaux, alertes, coupures d'électricité, modification des services publics... Rien ne vous échappera de l'actualité au quotidien de votre commune.

Cette application n'est évidemment pas le seul outil de communication de la ville de Valognes qui a totalement repensé son site internet il y a quelques mois. Par ailleurs, le bulletin municipal qui paraît une fois par an est toujours un moyen très prisé par la population. En outre, les élus s'appuient sur la presse locale pour communiquer autour des politiques sectorielles et des projets dont ils ont la charge.



Les Valognaises et les Valognais se sont en outre, habitués aux panneaux lumineux qui diffusent de nombreuses informations municipales et associatives. Très récemment, ces panneaux se sont modernisés et tous les mobiliers d'affichage urbains ont été remplacés par la Société BUEIL COMMUNICATION qui assure désormais cette opération pour le compte de la collectivité. Une colonne Morris a été implantée sur la place du château.

La communication est une dépense nécessaire bien que restant très modeste au regard des dépenses de fonctionnement ; elle répond à une obligation d'information et de promotion du territoire et des services publics. Une bonne communication peut même être une source d'économies. Reste que la communication la plus directe, c'est-à-dire la rencontre entre les élus et leurs concitoyens, demeure le moyen le plus efficace pour transmettre les bons messages et éviter les fausses nouvelles ou les interprétations.



Certains élus s'expriment aujourd'hui sur les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter. C'est un moyen nouveau de s'exprimer de manière plus personnelle ou politique, mais le risque de confusion entre parole privée et parole publique paraît très important. Depuis plusieurs années, la ville de Valognes fait ponctuellement appel à une chaîne de télévision par internet qui diffuse des reportages sur les événements organisés par la commune sur son territoire. TEVI intervient donc plusieurs fois dans l'année et permet en outre à la Municipalité de réaliser une rétrospective des faits marquants de l'année écoulée lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE - ÉTAT CIVIL -
COMMUNICATION**
Ghislaine DENNEBOUY,
Adjointe au Maire

BRÈVE

Alors que l'on s'attendait en 2020 à des chiffres records de mariages à l'Hôtel de ville puisque trente célébrations étaient programmées, seules seize ont eu lieu.

De même, en ce qui concerne la délivrance de titres d'identité, on enregistre une baisse significative de presque 39 % pour la carte nationale d'identité et de plus de 56 % pour le passeport. Nul doute que l'effet COVID-19 en est à l'origine.

(Données enregistrées sur 11 mois)



Optim'Hal
Laboratoire
ProtecSom
Laboratoire

LE DOSSIER

L'excellence pour mieux réussir la relance

« Valognes et son territoire ont la chance d'accueillir des entreprises d'excellence »

Sur le territoire national, les collectivités ont été touchées de façon très inégale par la pandémie de COVID-19. Certains secteurs de notre économie ont été plus durement affectés comme la restauration et les commerces dits non-essentiels ; d'autres peinent aujourd'hui à se relever. Il faut à présent que le plan de relance voulu par le Gouvernement s'attache à traiter de manière équitable la compétitivité et la cohésion sur l'ensemble de l'Hexagone.

Chaque territoire doit pouvoir s'appuyer sur des filières industrielles et commerciales solides pour entraîner l'intégralité du tissu économique local. Valognes et son territoire ont la chance d'accueillir des entreprises d'excellence qui seront un véritable vecteur de réussite dans ce plan de relance... Nous avons rencontré trois d'entre elles qui sont des fers de lance du Cotentin.

« Orano Temis
a un savoir-faire
de plus de 40 ans »

ORANO TEMIS

Orano Temis réalise des équipements et des systèmes complexes pour le secteur nucléaire, principalement pour le groupe Orano.

Ces réalisations sont de trois types :

- des équipements stratégiques dont la réalisation fait appel à un savoir-faire particulier développé par le groupe Orano,
- des pièces de rechange et des consommables dont la fourniture est indispensable pour assurer le fonctionnement des usines du Groupe,
- des fabrications unitaires dont la réalisation est rendue plus efficace et rapide par une collaboration étroite entre l'ingénierie en charge de la conception, le fabricant (Orano Temis) et l'exploitant qui en sera l'utilisateur final.

Orano Temis a un savoir-faire de plus de 40 ans dans un panel très large de compétences qui vont des études de réalisation jusqu'aux essais et à la mise en service en passant bien entendu par la fabrication (mécanique et chaudronnerie). Orano Temis exploite un parc très diversifié de machines et de moyens industriels.

Orano Temis possède cinq usines en France dont quatre sont situées dans le département de la Manche :

- Beaumont-Hague pour les études et la fabrication de pièces unitaires dans le cadre de projets,
- Valognes, une usine pour la fabrication de produits en béton et une usine pour la fabrication d'éléments chaudronnés,
- Saint-Sauveur-le-Vicomte pour l'usinage et le montage mécanique,
- Chusclan dans le Gard près d'Avignon, qui possède l'ensemble des savoir-faire des autres établissements d'Orano Temis, sauf la partie béton.

Les établissements de Beaumont-Hague et de Valognes seront bientôt regroupés sur un seul site, celui de Valognes, afin de faciliter l'organisation et renforcer les synergies.

Au total Orano Temis représente un effectif d'environ 500 personnes, dont 400 dans le Cotentin.

> Pour tout contact :
oranotemis-valognes@orano.group



Equipe Orano Temis Atelier de Valognes

LES ES D'ACT EN CHI

L'ESPACE D D'ARMA

8

la superfi

14

le nombre d

10

le nombre

1

le nombre d'ha proc

LA ZONE A DE LA TAS

1

la superfi

1

le nombre d

18

le nombre

« Son dynamisme et son caractère novateur ont par ailleurs déjà été doublement récompensés »

PACES
IVITÉ
FFRES

D'ACTIVITÉ
NVILLE :

4

cie en ha

40

'entreprises

000

d'emplois

7

hainement viabilisés

RTISANALE
SSINERIE :

0

cie en ha

5

'entreprises

31

d'emplois



OptimHal- ProtecSom

Créée en 2003 et dirigée par Christine, Thierry et Alexis PORÉE, OptimHal-ProtecSom, est une entreprise familiale de recherche qui conçoit et fabrique, en France, des dispositifs médicaux pour les pathologies respiratoires. L'entreprise familiale, dont l'unité de production et le siège social sont basés à Valognes, est aujourd'hui devenue une référence dans les domaines de la protection contre les allergies aux acariens et de l'aérosolthérapie (la déposition pulmonaire des médicaments).

Le laboratoire OptimHal-ProtecSom se définit avant tout comme une entreprise de santé à mission avec trois « raisons d'être » :

- innover pour soigner les enfants atteints de pathologies respiratoires,
- participer au développement de l'économie locale,
- et favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs.

Les performances de l'entreprise sont le produit d'un travail d'équipe qui réunit soignants, chercheurs, commerciaux, administratifs, techniciens, et agents d'assemblage.

Pour atteindre ces objectifs d'innovation, OptimHal-ProtecSom réinvestit chaque année jusqu'à 30 % de son chiffre d'affaire en Recherche et Développement. Titulaire de 13 familles de brevets en France et à l'international, l'entreprise exporte ses dispositifs médicaux en Europe, en Afrique, en Amérique du Nord et en Asie. Ce sont au total 38 personnes qui œuvrent chaque jour, à Valognes, pour améliorer le quotidien des patients malades à travers le monde.



Atelier Protexmed OptimHal ProtecSom

Au sein du laboratoire OptimHal-ProtecSom, chacun est conscient de la nécessité de la recherche de solutions innovantes en matière d'inhalation. Cela est encore plus évident aujourd'hui, alors que la COVID-19 touche tout particulièrement le système respiratoire des malades. Pour apporter sa pierre à l'édifice dans la lutte contre cette maladie infectieuse qui frappe le monde, l'entreprise n'a pas hésité à bousculer son calendrier. Les équipes ont donné le maximum pour accélérer la commercialisation de dispositifs d'inhalation stérilisables pour les hôpitaux et ont participé à l'un des premiers protocoles d'interféron inhalé pour les patients COVID en soins intensifs.

Forte de ses 17 années d'expertise, la société OptimHal-ProtecSom place tous ses efforts dans la poursuite de ses objectifs. Son dynamisme et son caractère novateur ont par ailleurs déjà été doublement récompensés lors de la prestigieuse cérémonie du Prix Galien Medstartup de New York. Pour ces innovations *made in Valognes*, il s'agit d'une véritable reconnaissance internationale du monde de l'excellence pharmaceutique et médicale.

> En savoir plus :

www.optimhal-protecsom.com



Les maîtres laitiers du cotentin

ZOOM SUR LA LAITERIE DE VALOGNES...

DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

L'histoire des Maîtres Laitiers du Cotentin est indissociable de la presqu'île du Cotentin, cette étroite bande de terre entourée de mer à la géographie si particulière. Depuis toujours les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent, veillent avec une volonté farouche, à préserver un savoir-faire laitier ancestral et faire reconnaître à sa juste valeur le travail d'une « chaîne humaine ». Les Maîtres Laitiers du Cotentin est avant tout une coopérative. Réaffirmer ce statut : démocratique, équitable, solidaire et transparent, c'est revenir à des fondamentaux qui engagent d'emblée l'entreprise vis-à-vis de ses 1 129 producteurs, de ses 5 000 salariés et des territoires dont ces hommes et ces femmes sont devenus, au fil des générations, des acteurs économiques et culturels majeurs, au bénéfice des familles, des consommateurs et de l'environnement qui est le nôtre.

DONNER LE MEILLEUR DU LAIT...

Il a fallu un siècle d'histoire pour que d'une douzaine de petites coopératives locales, des hommes visionnaires n'en fassent qu'une, d'abord l'Union des Coopératives Agricoles et Laitières de la Manche (UCALMA) en 1962, qui évoluera avec le regroupement des coopératives de Montebourg, Barneville et Valco pour donner le jour en 1986 à la coopérative Les Maîtres Laitiers du Cotentin. Des producteurs réunis en coopérative, des usines de transformation rénovées et transformées à travers le temps, la construction du réseau de distribution national France Frais, des marques de distribution fabriquées pour les grandes enseignes en France et à l'étranger mais également des marques propres : Campagne de France, Maîtres Laitiers, Valco, Réo, Yo'Gourmand, La Mère Richard, Conus et d'autres...

Le modèle Les Maîtres Laitiers du Cotentin est unique en France, de la fourche à la fourchette. Ce groupe, indépendant à 100 %, est propriété de ses producteurs. Situés dans la Manche en Normandie, de la pointe de la Hague dans le Nord au Mont Saint-Michel dans le Sud, 1 129 producteurs à la tête de 706 exploitations agricoles veillent chaque jour au bien-être des élevages et à la qualité du lait. Répartis au sein de 7 sections géographiques : Hague, Bocage, Côte des Isles, Sud Manche, Centre Manche, Plain Cotentin et Val de Saire, c'est près de 460 millions de litres de lait qui sont collectés chaque année, transformés en beurres, crèmes, fromages frais, fromages, lait UHT et lait infantile dans les usines de la coopérative à destination du marché français, européen et du grand export. La mission de ses coopérateurs et de ses collaborateurs est d'apporter durablement aux consommateurs le meilleur du lait et de mettre à la disposition des métiers de bouche des produits dédiés. Les Maîtres Laitiers du Cotentin, c'est aussi un outil industriel performant, articulé autour de 6 usines : Sottevast, l'un des fleurons de l'industrie laitière en Europe ; Méautis, destiné aux marchés internationaux émergents et à la production de crème et beurre AOP d'Isigny ; Yéo, dédié à la fabrication de yaourts au lait de vaches, brebis, chèvres et lait bio ; Réo, spécialiste du camembert AOP au lait cru moulé main, Domalait, dédié à la découpe de fromages sous toutes les formes et naturellement la laiterie de Valognes, dédiée à la production de fromages à pâtes pressées.

C'est en 1929, que 70 producteurs de lait s'unissent pour créer la laiterie de Valognes et c'est sous l'action de Léon DESPREZ, premier président de la laiterie et de Monsieur VIDAL nommé au poste de directeur, que l'aventure de cette laiterie démarre sur fond de crise économique et de rivalités laitières. Les carrioles et charrettes de l'époque se chargent de la collecte laitière et le premier atelier d'écrémage voit le jour. En 1952, une fromagerie à pâtes pressées est mise en service. En 1958, la création d'un atelier de lait pasteurisé apporte une diversification complémentaire. Le lait est d'abord conditionné en bouteille, puis en emballage carton « Pur-Pack ». En 1964, la reprise de la spécialité fromagère « La Trappe de Bricquebec », fromage créé en 1824 par les moines trappistes de l'Abbaye de Bricquebec et dont la production a été confiée à la laiterie de Valognes, vient compléter la gamme des fromages Valco. Il y a encore la Raclette en 1974 puis le Coûtou en 1982. Spécialisé aujourd'hui dans la production de fromages à pâtes pressées non cuites : Raclette, Tomme, Saint-Paulin et plus localement la Trappe de Bricquebec, le site de Valognes reçoit chaque année près de 28 millions de litres de lait. L'activité s'inscrit dans le temps long, celui des caves d'affinage... Avec près de 2 800 tonnes de fromages fabriqués par an sous l'œil attentif de ces 47 collaborateurs, la laiterie de Valognes continue à entretenir le paradigme de l'authenticité et de la modernité !!!

COOPÉRER POUR DEMAIN...

Les Maîtres Laitiers du Cotentin : une coopérative bien dans son époque... Après la mise en place d'une nouvelle segmentation laitière en 2019, avec le lait de pâturage non-OGM, le lait bas-carbone, le lait Bio et le lait AOP afin de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, la coopérative poursuit en permanence ses chantiers de progrès sur l'amélioration de ses recettes avec la réduction des taux de sucre, l'utilisation d'arômes naturels, l'enrichissement en calcium ou vitamine D et l'allongement de la durée de vie des produits pour lutter contre le gaspillage alimentaire... En matière de croissance durable, la modernisation des outils de production s'opère autour de l'énergie, de l'optimisation du traitement des rejets et de la productivité. En 2019, près de 2 millions d'euros ont été investis sur les énergies et la production de froid de l'usine Réo tandis qu'un vaste plan énergétique est en cours sur les usines de Sottevast et Valognes. Autant de projets et d'investissement qui réaffirment sa volonté de pérenniser son territoire, les exploitations sur ce territoire, la vie et les emplois sur ce territoire !

À RETENIR :

- Président de la coopérative : **Christophe Levavasseur**
- Directeur Général du Groupe : **Jean-François Fortin**
- Directeur Général : **Guillaume Fortin**
- **1 129 producteurs sociétaires**
- **706 exploitations agricoles et 61 695 vaches**
- **459 millions de litres de lait**
- **6 usines de transformation**
- **129 plateformes de distribution France Frais** présentes sur le territoire national
- Chiffre d'affaires du Groupe (2019/2020) : **1,9 milliard d'euros**
- et plus de **5 100 collaborateurs** au service des magasins, des commerçants et des métiers de bouche...



► Pour en savoir plus :
www.maitres-laitiers.fr
www.campagnedefrance.fr



Bar Le Grimoire



Commerce

Le commerce, c'est mieux dans ma zone

LES CHIFFRES-CLÉS DE CETTE OPÉRATION :

3 milliards d'euros en budget prévisionnel

3 piliers structurant le programme : soutien en ingénierie, mesures thématiques ciblées, mise en réseau au sein du club des « petites villes de demain »

1 000, le nombre de binômes commune(s)-intercommunalité accompagnés par le programme

6 ans, la durée du programme, adaptée à la durée d'un mandat municipal

250 millions € dédiés au soutien en ingénierie pour lancer les projets de territoire

L'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à sa capacité à attirer et à retenir la population et/ou les investisseurs. Cette approche vise à identifier les différents facteurs expliquant la plus ou moins bonne attractivité des personnes physiques et des investisseurs sur un territoire.

Réussir à rendre plus attractive une commune amène à travailler de manière transverse, soit sur tous les domaines impactant la vie de nos concitoyens.

Avec deux conseillers municipaux, Serge Donatin et Serge Laisné, nous travaillons de concert, sur ces sujets, en liaison directe avec Monsieur le Maire.

Bien que notre commune revête aujourd'hui une attractivité satisfaisante, population stable ou en faible croissance, de nombreuses demandes de logement, des commerçants désireux de s'installer sur notre territoire, des axes d'amélioration peuvent néanmoins être identifiés et méritent une analyse approfondie.

Parmi les outils à la disposition des communes, l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) dans le cadre de la Loi Élan est une chance pour agir sur le cœur de ville. Pour les villes de - 20 000 habitants, l'État a mis en place le dispositif **Petites villes de demain**, intégré au Plan de relance. 176 communes de la Région Normandie sont éligibles à ce dispositif ; 65 communes normandes ont été sélectionnées par le Préfet de Région. Valognes a fait acte de candidature et a été retenue conjointement avec 10 autres communes de l'Agglomération du Cotentin et l'Établissement Public de Coopération Intercommunal.

LE SAVEZ-VOUS ?

À l'occasion de la création ou de la reprise d'une boutique de moins de 200 m², la ville peut apporter son soutien :

- ▶ pour la réalisation de travaux d'agencement intérieur ou de travaux d'embellissement de vitrine, versement d'une subvention pouvant atteindre 3 000 €,
- ▶ pour le paiement des loyers, par une subvention plafonnée à 2 000 € par local commercial.

Par ailleurs, dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, la collectivité intervient en complément de l'État et de la Région Normandie sur les fonds de solidarité à destination des entreprises.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Yannick COUÉGNAT,
Conseiller municipal délégué

« En quelques années, ce sont près de 2 600 mètres linéaires qui ont fait l'objet d'importants travaux »



Au fil des rues



AMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS DIVISION LECLERC ET DE VERDUN

Cette dernière tranche d'aménagement a permis d'achever entièrement la rénovation de la traversée de la ville. En quelques années, ce sont donc près de 2 600 mètres linéaires de l'axe principal de Valognes qui ont fait l'objet d'importants travaux pour effacer les réseaux aériens, renforcer les réseaux publics, requalifier les trottoirs, la chaussée et créer des équipements réservés aux cyclistes. « La signature » des travaux précédents a été conservée : prolongement de la zone de rencontre, bordures en acier corten, plantation de chênes verts et pose d'un giratoire en fonte franchissable pour marquer le carrefour avec la rue Saint-Malo.

Le boulevard de Verdun a été prolongé selon les travaux effectués en 2018 : création de bandes cyclables et trottoirs en béton désactivé notamment.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE CARNOT ET DE LA RUE DU VIEUX CHÂTEAU

Dans le prolongement des travaux d'aménagement des boulevards Division Leclerc et de Verdun, la Municipalité a procédé à la rénovation complète des chaussées et des trottoirs de la rue Carnot et de la rue du Vieux château. Vingt-trois emplacements de stationnement ont été matérialisés dans la rue Carnot, laquelle a été mise en sens unique.





RÉSINES ET PEINTURES DE L'AVENUE JEAN MONNET ET DU BOULEVARD FÉLIX BUHOT

Les marquages routiers permettant de sécuriser le giratoire de l'avenue Jean Monnet et du boulevard Félix Buhot ont fait l'objet d'un important rafraîchissement. Ces travaux, réalisés en juin dernier, ont consisté en la mise en œuvre d'une résine « simple » et d'une résine gravillonnée sur l'anneau central du giratoire de l'avenue Jean Monnet et au niveau de l'îlot central du boulevard Félix Buhot. Une résine à chaud blanche a également été appliquée sur les trottoirs et la piste cyclable du boulevard.



VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'État, les collectivités et leurs établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse pour la gestion de leurs espaces verts, promenades, forêts et voiries, dès lors qu'ils sont ouverts au public. La ville s'est donc engagée à végétaliser progressivement les cimetières. Cette année, au cimetière Saint-Malo, une surface de 1.740 m² a été engazonnée. Au cimetière d'Alleaume, la nouvelle zone végétalisée est de 290 m².



AUX ABORDS DU FUTUR CENTRE AQUATIQUE

Dans le cadre des aménagements de la route de Bricquebec et de l'accès au futur centre aquatique, des trottoirs et bandes cyclables ont été réalisés au cours de l'été, en prolongement du nouveau giratoire.

Les deux côtés de la voirie ont été aménagés, sur une longueur de 60 mètres linéaires avec pose de bordures et caniveaux. Ces aménagements seront prolongés au moment de la construction du centre aquatique pour sécuriser les cheminements des cyclistes et des piétons depuis la rue Henri Cornat jusqu'au nouveau giratoire. Un espace vert et des plantations marqueront cette nouvelle entrée de ville.



QUARTIER ANTIQUE D'ALAUNA

En septembre et octobre 2020, la rue Pierre de Coubertin et une partie de la rue du Balnéaire ont fait l'objet d'une réfection complète.

TRAVAUX
Jacky MOUCHEL,
 Adjoint au Maire

« Dans un souci d'économies d'énergie, la municipalité souhaite promouvoir l'utilisation des éclairages Led »

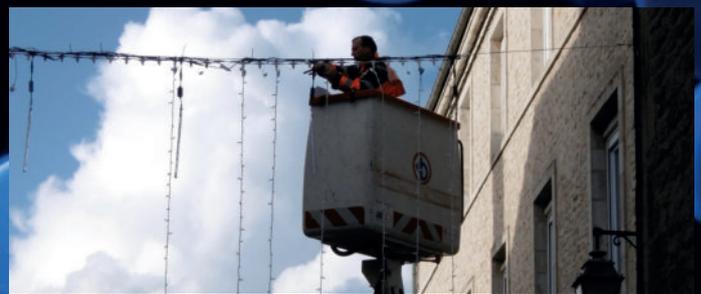
Zoom métier

JEAN-CHARLES THIBERT

RESPONSABLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE LA POSE DES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

En qualité d'électricien chargé de l'éclairage public de la ville, Jean-Charles THIBERT assure depuis 2003 la maintenance et la réparation des 1 720 points lumineux (hors Zone d'activité d'Armanville), des 60 armoires électriques de la collectivité ainsi que des derniers feux tricolores situés rue Saint-Malo. Il intervient en outre sur les installations du stade Georges Pillet. Une tournée nocturne de vérification du bon fonctionnement des candélabres est effectuée une fois par mois afin de déceler les pannes éventuelles ou les luminaires à remplacer, complétant les signalements de riverains auprès des services techniques. Pour ce faire, il dispose d'une nacelle pouvant atteindre 14 mètres 50, également utilisée pour divers autres travaux. Dans un souci d'économies d'énergie, la municipalité souhaite promouvoir l'utilisation des éclairages Led. Les nouveaux points d'éclairage public, notamment dans les lotissements, sont dotés de Led, représentant environ 15 % des points lumineux.

Parallèlement, le nombre de points d'éclairage en service a été réduit. Dans certains secteurs de la ville, l'éclairage est désormais dispensé par un candélabre sur deux tandis que dans d'autres secteurs, le temps d'éclairage a été abaissé de deux heures. L'extinction est ainsi programmée à 23 heures quand elle l'était précédemment à 1 heure.



Jean-Charles assure également la pose, le bon fonctionnement des illuminations de fin d'année et prend part à leur choix. Mises en place d'octobre à mi-novembre, elles sont déposées à partir de la mi-janvier.

La mise en lumière de la ville, c'est :

- 124 motifs sur candélabres, poteaux ou façades,
- 26 décors sur ronds-points et places,
- 29 traversées de rues et 2 plafonds lumineux pour une longueur totale de guirlandes atteignant plus de 5 kilomètres.

Depuis 2010, Pascal LESAUVAGE assiste ponctuellement Jean-Charles dans ses missions. Il le seconde notamment lors de ses interventions avec la nacelle et l'accompagne sur toute la période de pose et dépose des illuminations de fin d'année.

Balaie devant ta porte

Début septembre 2020, une belle journée ensoleillée comme nous en connaissons beaucoup en Cotentin à cette époque de l'année. Sur la place Jacques Lemarinel récemment rénovée, un couple de Luxembourgeois admire le jardin public et la remarquable façade de l'Hôtel de Beaumont. Quelques mots aimables échangés avec Monsieur le Maire et nos deux visiteurs expriment leur admiration pour Valognes, son architecture et... sa propreté.

Ils sont en réalité nombreux ces touristes à transmettre des messages de félicitations aux élus locaux pour la tenue de leur ville. Des témoignages à la fois plaisants et particulièrement gratifiants pour ceux qui sont en charge de cette lourde tâche.

Gérard BRÉBANT qui s'est vu confier cette délégation le rappelle très souvent : « La propreté d'une ville, c'est bien l'affaire de tous ». Avec l'humour qu'on lui connaît, l'élus souligne, dès qu'il le peut, que les mégots de cigarettes jetés au sol ne repoussent pas... Humour certes, mais aussi et surtout un agacement bien compréhensible face à la désinvolture de certains individus, ceux-là même qui ne respectent rien, ni les lieux, ni les hommes.

ZÉRO PHYTO, UN NOUVEAU DÉFI

Depuis quelques années, la ville de Valognes s'est inscrite dans une démarche du non-recours aux produits phytosanitaires pour entretenir le domaine public. Démarche vertueuse certes mais qui n'est pas sans poser de problèmes dans l'élimination des herbes folles et autres pousses sur les trottoirs et les caniveaux.

Des opérations sont menées régulièrement pour enlever mécaniquement ces pousses indésirables, mais rien ne saurait remplacer l'intervention manuelle des riverains.

Les élus incitent très régulièrement les habitants à désherber devant leur domicile, manuellement, sans utilisation bien sûr de produits illicites. Au printemps, une grande opération intitulée « **Balaie devant ta porte** » organisée par la Municipalité, aura pour objectif de réaliser collectivement ce nettoyage, mais également de procéder à la maintenance des trottoirs, au débouchage des gargouilles, tout cela dans un grand élan volontaire de rendre la ville encore plus accueillante.

EN BREF

LE BRUIT, ÇA NUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer des nuisances au voisinage. Jours et horaires à respecter :

- Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h00 et 14h30 / 19h30
- Le samedi : 9h00 / 12h00 et 15h00 / 19h00
- Les dimanche et jours fériés : 10h00 / 12h00

LA ZONE BLEUE

un périmètre de stationnement réglementé en cœur de ville

- 1 heure 30, durée du stationnement autorisé
- Quand, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Disque, remis sur demande aux administrés à l'Accueil de la mairie
- Sanction, non-respect de la durée autorisée, absence de disque ou non-lisibilité (35 €)

LE FRELON ASIATIQUE

En cas d'observation d'un nid :

- N'intervenez pas vous-même
- Contactez, au plus tôt, la mairie en indiquant vos coordonnées et la localisation précise du nid
- + d'informations sur : fdgdon50.com

SÉCURITÉ - ESPACES PUBLICS

Gérard BRÉBANT,
Adjoint au Maire



Gérard GAVORY, Préfet de la Manche, à la rencontre des motards à Valognes

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LES GENDARMES FORMENT LES MOTARDS

Samedi 19 septembre, dans le cadre des Journées de sécurité dans la Manche, l'escadron départemental de gendarmerie a organisé une action de sensibilisation des motards aux bons réflexes de conduite sur la route. Ces ateliers ont accueilli quatre-vingt-treize motards dans le département dont une trentaine à Valognes.

Une nouvelle page s'ouvre pour le Cotentin

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.



David MARGUERITTE
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin



Jacques COQUELIN
1^{er} Vice-Président
Grands Projets et Politiques de Santé



Benoît ARRIVÉ
2^e Vice-Président
Développement Économique, Emploi et Insertion



Manuela MAHIER
3^e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin



Christèle CASTELET
4^e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité



Sébastien FAGNEN
5^e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville



Odile THOMINET
6^e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs



Yves ASSELINE
7^e Vice-Président
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines



Martine GRUNEWALD
8^e Vice-Présidente
Habitat et Logement



Philippe LAMORT
9^e Vice-Président
Cycle de l'Eau



Eric BRIENS
10^e Vice-Président
Finances et Patrimoine communautaire



Anna PIC
11^e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopérations et Gens du Voyage



Jean-René LECHÂTREUX
12^e Vice-Président
Énergie, Climat et Prévention des Risques Majeurs



Edouard MABIRE
13^e Vice-Président
Collecte et Valorisation des Déchets



Arnaud CATHERINE
14^e Vice-Président
Mobilités



Nicole BELLLOT-DELACOUR
15^e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation



Frédéric LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale



Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique et Numérique



Véronique MARTIN-MORVAN
Conseillère déléguée à la Proximité



Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte des Déchets



Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire



Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation à la santé



Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante



Dominique HÉBERT
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin



Alain CROIZER
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin



Patrick FAUCHON
Président de la Commission de Territoire des Pieux



Patrick LERENDU
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire



Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire



Daniel DENIS
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église



Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles



Stéphane BARBÉ
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives



Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission de Territoire de Montebourg

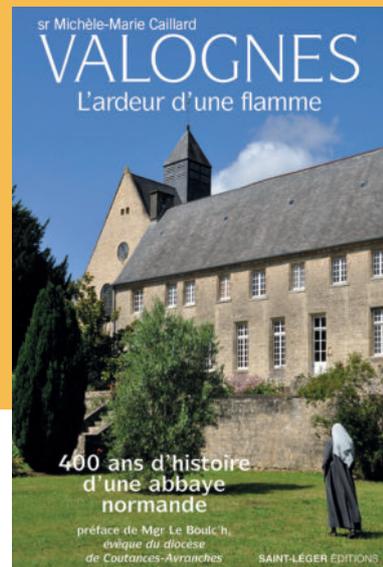


Françoise LEROSSIGNOL
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve



Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le trombinoscope complet et les compétences sur lecotentin.fr



Le collectif « les arts partagés »

DANIEL LESAGE

Président

Le Collectif Les Arts Partagés (CLAP) a été créé en novembre 2018 à l'initiative d'artistes photographes, écrivains et dessinateurs locaux.

L'association (Loi 1901) a pour objectif de promouvoir les œuvres de ses membres et de mettre en commun leur complémentarité artistique, leurs expériences et savoir-faire logistiques, à impulser des manifestations pluriculturelles, originales et de qualité, dans la cité et dans des espaces dédiés, publics ou privés.

Le CLAP est à l'initiative de *Week-end - Évasion*, une exposition à laquelle, en 2019 à Valognes, se sont associés 23 artistes régionaux de talent : des photographes, écrivains, peintres, dessinateurs et sculpteurs. Durant le deuxième week-end d'avril, 1 000 visiteurs ont contemplé les galeries et échoppes des créateurs, agencées dans la salle du château végétalisée et décorée. Une exposition unique en son genre que les organisateurs entendaient renouveler en 2020 mais que la crise sanitaire a contrariée.

Les 28 et 29 novembre 2020, dans le cadre des animations des fêtes de fin d'année à Valognes, le CLAP devait organiser **Les Arts en Fêtes**, une exposition "idées cadeaux" à laquelle 25 artistes de renom devaient prêter leur concours et présenter leurs œuvres. Une fois encore la Covid 19 a eu raison de cette initiative d'envergure.

En 2021, malgré les vicissitudes, le CLAP mettra tout en œuvre pour continuer à animer la vie culturelle et associative de la localité et offrir des perspectives aux artistes de la région.



> Adhésion sur cooptation

Contacts :

Association CLAP

Mairie de Valognes - BP. 301

50700 VALOGNES

Facebook Les Arts Partagés

Valognes, L'ardeur d'une flamme

DE SŒUR MICHÈLE-MARIE CAILLARD

Unique monastère de moniales bénédictines en Cotentin, l'Abbaye Notre-Dame de Protection de Valognes, une des deux dernières héritières de la grande Abbaye de Montivilliers, n'avait jamais fait l'objet d'une étude historique complète. Quelques éléments épars entachés de plusieurs erreurs souvent reprises appelaient une analyse plus fine et critique. Les drames de l'Histoire, surtout la Révolution et les bombardements liés au Débarquement de juin 1944, les épreuves de l'abbaye elle-même l'avaient privée d'une grande partie de ses archives, il fallait donc tenter de reconstituer patiemment le puzzle, en cherchant à percer le mystère des périodes qui, au cours de ces quatre siècles, n'avaient guère laissé de traces.

Il aurait été dommage de ne pouvoir mieux découvrir le courage, l'énergie dont les moniales avaient fait preuve depuis la première installation à Cherbourg, les années d'errance qui l'avaient suivie avant la création de l'Abbaye royale à Valognes, jusqu'à la Révolution. Chassées alors de leur monastère pour être jetées en prison ou dans la clandestinité, les quelques survivantes ne s'avouèrent pas vaincues : reprenant l'ancien couvent des Capucins elles donnèrent un souffle nouveau à la vie monastique qu'elles n'avaient jamais tout à fait abandonnée.

D'autres drames les y attendaient, surtout ceux qui, comme prix de la liberté, frappèrent en notre temps la Normandie. Mais la vitalité retrouvée permit aussi de se lancer dans l'aventure missionnaire et la fondation d'un monastère en Afrique. Le courage n'aurait pas suffi, il fallait aussi une foi solide et une invincible espérance.

Soeur Michèle-Marie Caillard est née en 1940, dans une famille surtout normande, enracinée en Cotentin et dans la région du Havre et de Montivilliers. Après des études de philosophie, de lettres, d'histoire, de psychologie, à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, elle devient professeur de philosophie et de lettres dans un grand lycée catholique parisien. Moniale à l'Abbaye Notre-Dame de Protection de Valognes depuis 1992 et toujours passionnée par l'Histoire, l'occasion était trop belle de s'intéresser au passé riche, mouvementé, souvent douloureux de ce monastère et d'une communauté vieille de bientôt 400 ans qui était devenue sa famille.

« *Alauna s'affiche comme un site majeur de l'histoire gallo-romaine du département de la Manche* »



Figure 1 - Évocation de la cité d'Alauna lors de sa période d'apogée (entre 100/250). Aquarelle de D. Lepoittevin

Agglomération antique d'Alauna

BILAN DES RECHERCHES SUR L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE D'ALAUNA (VALOGNES)

Laurence JEANNE, Laurent PAEZ-REZENDE et Caroline DUCLOS

Avec une emprise de 45 ha, la cité d'Alauna s'affiche comme un site majeur de l'histoire gallo-romaine du département de la Manche. Cette ancienne capitale de cité bénéficie de conditions de conservation exceptionnelles, à l'écart du centre historique médiéval à contemporain de Valognes. Dans ce contexte, les vestiges antiques se trouvent majoritairement préservés sous des prairies agricoles, localisées entre les thermes du Bas-Castelet et le hameau de la Victoire. Véritable réservoir patrimonial, touristique et scientifique, ce site fait l'objet depuis 2012 d'un nouveau programme de recherche avec le concours du Conseil Général de la Manche et du Ministère de la Culture.

Les recherches récentes reprises en 2012 ont renouvelé intégralement l'image de l'organisation de la ville. Elles ont également permis de préciser et d'étendre la chronologie de la cité.

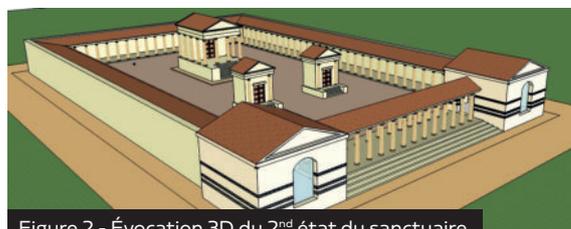


Figure 2 - Évocation 3D du 2nd état du sanctuaire. Illustration de D. Lepoittevin

NOUVEAUX REGARDS SUR L'ORGANISATION URBAINE DE LA CITÉ

L'organisation urbaine d'Alauna s'appuie sur un schéma géométrique rigoureusement planifié. L'armature est assurée par un réseau orthogonal de rues, basé sur une artère principale nord/sud (*cardo maximus*) et une autre d'orientation est/ouest (*decumanus maximus*), matérialisant une vingtaine de quartiers plus ou moins densément lotis. Au cœur de la cité, au carrefour névralgique des deux artères, le géoradar a permis d'identifier un grand sanctuaire, le forum et une vaste habitation fastueuse (*domus*).

Le forum qui prend la forme d'un ensemble monumental de 6 300 m², a fait l'objet, au fil des siècles, de fortes récupérations de matériaux de construction. En raison de ces spoliations, l'emplacement des différents édifices administratifs et politiques (curie, basilique...) reste difficile à identifier. Malgré tout, son plan fait très clairement apparaître ses boutiques (*tabernae*) qui viennent délimiter une grande place centrale de 90 m de longueur. L'identification d'un forum confère désormais à Alauna le statut incontesté de chef-lieu de cité, véritable capitale locale, administrant tout le nord de l'actuel Cotentin.

A contrario, le plan du grand sanctuaire, dont l'emprise atteint 3 850 m², est clairement lisible avec deux phases chronologiques bien identifiées. La première phase se caractérise par une aire sacrée, délimitée par un mur d'enceinte (péribole), au cœur de laquelle prend place un temple de type gallo-romain (*fanum*) de 19 m de côtés. La seconde phase se voit parée d'une enceinte à colonnades (quadrilatère) avec deux pavillons d'angle qui monumentalisent l'entrée orientale. Un temple sur podium de plan gréco-romain (figure 2), comparable à la Maison carrée de Nîmes (Gard) ou au temple d'Auguste et Livie à Vienne (Isère) vient remplacer le *fanum*. A l'avant,

dans la cour, le temple est accompagné de deux petites chapelles destinées à des divinités accompagnatrices du culte principal de la cité.

Directement à l'est du forum et du grand sanctuaire, le géoradar a mis en évidence une habitation de 1 300 m² édifée autour d'un patio central, entouré d'une galerie à colonnades desservant un ensemble complexe de pièces. Il pourrait s'agir de la *domus* d'un édile occupant les plus hautes fonctions de la cité (figure 3). Autour de ce noyau urbain ont été reconnues des *domus* plus modestes et des maisons à cour qui ont livré de nombreuses informations sur la morphologie des habitats et les classes sociales qui composaient *Alauna* il y a deux millénaires.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION DE LA CITÉ

Les données archéologiques attestent un fonctionnement de la cité entre le milieu du 1^{er} s. av. J.-C et la fin du IV^e s. apr. J.-C.

Entre - 150 et - 25, plusieurs occupations gauloises ont investi le plateau de la Victoire. Dans les années qui suivent la conquête, ces établissements gaulois vont progressivement être démantelés pour laisser place aux préparatifs du projet d'implantation de la cité antique.

Entre - 25 et 50, on assiste à la fondation et aux premiers développements de la cité. Un quadrillage de rues couvrant une vingtaine d'hectares pose le cadre d'évolution du centre urbain où sont construits les monuments emblématiques de la puissance impériale : le sanctuaire, comprenant un *fanum* pour temple principal, le forum et les thermes principaux. Les premières *domus* sont probablement édifées.

Entre 50 et 100 environ, un programme d'embellissement et d'accroissement de la ville s'exprime par la construction des thermes du Bas-Castelet à la sortie nord de la ville, du théâtre du Castelet et un agrandissement du sanctuaire, où le *fanum* initial est remplacé par un temple de type gréco-romain. Les quartiers périphériques du centre urbain accueillent de nouvelles habitations (*domus*, maisons à cour...).

La période des années 100 à 230-250 peut être considérée comme celle de l'apogée du fonctionnement de la ville. La surface de l'aire urbaine dépasse alors les 45 hectares (figure 1). Un grand édifice public marque la sortie de la ville au sud (sous la chapelle de la Victoire).

A partir des années 230-250 et jusque vers les années 300-350, la stagnation puis l'amorce du déclin de la ville se manifestent par l'arrêt des constructions et les premiers abandons d'édifices publics, notamment les thermes du Bas-Castelet et le théâtre du Castelet.

Entre 300-350 et 400 environ, *Alauna* s'éteint progressivement. La ville se vide et les abandons se multiplient. Tous les grands édifices publics sont probablement en ruine.

PREMIERS REGARDS SUR LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE PROSPECTION GÉORADAR ENGAGÉE COURANT JUILLET 2020

Les campagnes de géoradar visent à obtenir, en 4 ans (2017, 2019-2021), le plan complet des vestiges de la ville antique. La troisième campagne s'est déroulée en juillet dernier. Elle a englobé 15 ha, correspondant à une douzaine de parcelles, essentiellement localisées dans la partie nord et la portion orientale du site. Les premiers résultats laissent d'ores et déjà augurer de très belles surprises.

Ainsi, à l'est des thermes, aux portes nord de la cité, les relevés dévoilent, sur plus de 100 mètres, le tracé du *cardo maximus* qui rejoint le littoral septentrional de la presqu'île. Sur les rives occidentales de cette artère, un édifice compartimenté pourrait être interprété comme le bâtiment d'entrée des thermes et, sur la portion orientale, d'autres constructions dont un vaste bâtiment carré de 20 m de côté,

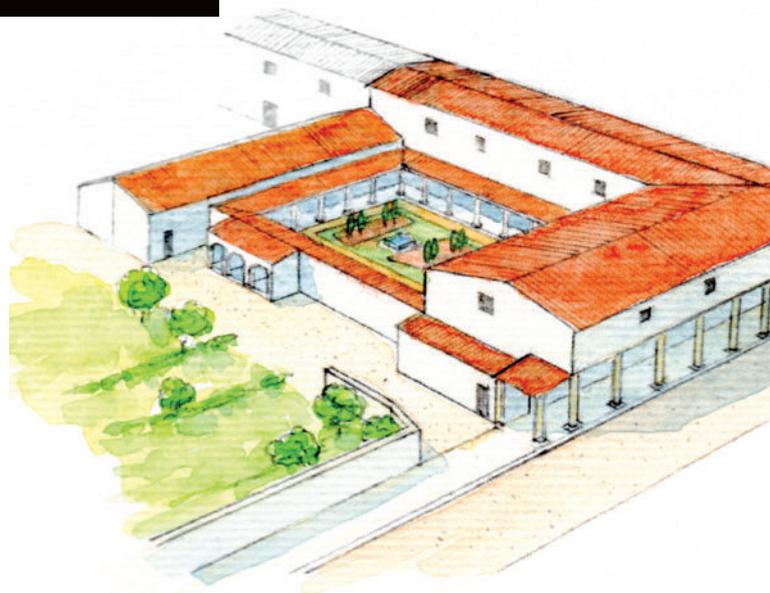


Figure 3 - Évocation de la vaste domus d'Alauna. Aquarelle de D. Lepoittevin

pourraient s'apparenter à des bâtiments de stockage implantés à l'entrée de la cité. Une belle surprise pourrait être reconnue dans une parcelle qui longe le jardin archéologique des thermes avec la mise en évidence de maçonneries qui pourraient, avec toute la prudence qui s'impose, correspondre à la palestine (stade) de l'édifice thermal. A proximité des sources du Bû, le géoradar a permis d'identifier un second sanctuaire de 3 500 m² doté au moins d'un temple. L'enceinte culturelle semble intégralement encadrée par des voies bordées par des galeries.

Enfin, la prospection sur le théâtre a permis de préciser le plan de l'édifice en identifiant une partie du mur de contour, une scène à contrefort, l'*orchestra* ainsi que certains vomitoires donnant accès aux gradins. Ces données permettent de disposer désormais d'un plan précis du monument qui prend incontestablement la forme d'un théâtre hybride (ou théâtre mixte) qui allie à la fois les fonctions des théâtres (destinés à jouer des spectacles issus du répertoire gréco-romain, ainsi que des mimes et pantomimes) et des amphithéâtres (destinés à proposer des activités de chasses sauvages, de jeux de gladiatures...).

LA RENAISSANCE D'UNE VILLE ET LA NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION - L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE D'ALAUNA (AAA)

Devant l'importance de ce patrimoine archéologique, l'association de l'Agglomération Antique d'Alauna (AAA) s'est constituée fin octobre 2019. Aux côtés des acteurs publics, locaux et régionaux, dont la municipalité de Valognes, ses objectifs visent à initier, encourager et soutenir toutes les dispositions qui permettront la sauvegarde et la mise en valeur du site. Après quelques mois d'existence, l'animation médiatique est déjà bien engagée via l'ouverture d'un site internet (<https://agglomeration-alauna.fr>) et la création d'une page Facebook (agglomération antique d'Alauna) régulièrement mise à jour. De nombreux projets devraient suivre...

> Contact :
contact@agglomeration-alauna.fr



PS : L'équipe de recherche tient à remercier l'ensemble des propriétaires et des exploitants des parcelles situées sur l'emprise du site, qui les autorisent, chaque année, à mener à bien les opérations archéologiques.

Expression démocratique

Espace réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale
Cette page est publiée sous la responsabilité de leurs auteurs, tant sur la forme que sur le fond.

UN NOUVEL AVENIR POUR VALOGNES

CE QUE NOUS VOULONS

Nous avons adressé notre contribution au bulletin municipal le 22 novembre 2020. La majorité municipale nous impose cette échéance en raison de contraintes techniques qui nous laissent dubitatifs. Vous nous lisez fin janvier 2021. Entre-temps des évolutions auront eu lieu. Des communications auront été faites.

LA CRISE SANITAIRE

que traverse le monde entier laissera derrière elle des difficultés sociales et économiques majeures. Nous voulons exprimer tout notre soutien à celles et ceux qui en souffrent déjà. Nous resterons mobilisés pour que notre ville, dans le cadre de ses compétences, puisse aider les familles, les commerces et les entreprises fragilisés par cette crise majeure.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 15 mars dernier se sont déroulées au lendemain de l'annonce par le premier ministre d'un confinement généralisé. De nombreux électeurs n'ont pas couru le risque de se déplacer jusqu'aux bureaux de vote pour protéger leur santé et celle de leurs proches. Nous avons réalisé une belle campagne électorale selon les observateurs et nous avons défendu un projet de qualité pour notre ville. Nous avons obtenu 37,2 % des suffrages exprimés. L'opposition républicaine progresse de 11 points et ne perd que 73 voix par rapport aux élections municipales de 2014. On comptait près de 1 000 électeurs de moins. Nous gagnons un siège au conseil municipal mais nous n'avons pas su convaincre que nous étions prêts à administrer la ville. Le maire a remporté une majorité confortable. Était-ce une adhésion à son projet ? Quelle était la part de la prime au sortant ? Nous ne saurons jamais quelle aura été l'influence de la pandémie sur le résultat du scrutin.

Passée la déception, nous abordons ce mandat dans un état d'esprit participatif et constructif pour apporter notre éclairage aux projets que la majorité voudra bien mener. Nous serons force de proposition avec la frustration parfois de voir nos adversaires du mois de mars mettre en œuvre certaines de nos idées, comme celle du déploiement d'une application numérique moderne pour renforcer la communication de la ville. Mais après tout, c'est tant mieux pour les Valognaises et les Valognais. Et c'est bien là l'essentiel.

Nous saurons aussi affirmer nos différences et défendre nos positions quand, selon nous, nos collègues de la majorité municipale feront fausse route et que d'autres pistes mériteraient d'être explorées.

LA NOUVELLE ÉCOLE

en est l'illustration. Il faut féliciter la majorité pour ce bel exercice de démocratie participative que fut la consultation des parents d'élèves sur les rythmes scolaires. Nous nous félicitons aussi que les modalités organisationnelles que nous avons proposées aient été mises en œuvre. La participation des parents a été massive. Nous encourageons la municipalité à réitérer ce processus de consultation sur le sujet de la nouvelle école.

Le débat ne saurait être tranché par une élection à laquelle de nombreux parents d'élèves n'ont pas participé par crainte du virus pour eux et leur famille. En ce qui nous concerne, nous restons opposés à la construction d'une nouvelle école route de Bricquebec, à plus d'un kilomètre du centre-ville. D'autres solutions doivent être étudiées, notamment en reconsidérant les sites existants. Nous ferons des propositions. Est-il judicieux de vouloir transformer une école primaire en école de musique ? Pourquoi ne pas construire une école de musique neuve, avec des locaux adaptés à l'entrée de la ville sur le site du futur espace aquatique ? Notre école a un rayonnement large. 50% de ses élèves ne sont pas valognais.

Nous demandons aussi à être écoutés sur le projet de restauration scolaire afin qu'aucune piste ne soit négligée. Une cuisine centrale n'est pas un modèle pertinent. Elle utilise trop de denrées non-consommées et finalement jetées. La production des repas doit se réaliser à flux constant sur le lieu de leur consommation. Les déchets se limitent alors à ce qu'il reste dans l'assiette des enfants. Nous connaissons le modèle et nous le proposerons en commission municipale. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de l'urgence de la transition écologique.

CETTE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

doit se planifier. Il ne s'agit plus de mettre en œuvre des mesurètes mais bien d'organiser un programme d'actions à l'échelle de la ville avec la formalisation d'objectifs à atteindre et la définition d'indicateurs pour pouvoir mesurer les effets des transformations engagées. Limitation de l'éclairage public, rénovation thermique des bâtiments, évolution du parc de véhicules vers des véhicules électriques..., comment réduire l'empreinte carbone du fonctionnement de la ville ? Nous voulons être les acteurs de ces évolutions. Nous demandons également la mise en œuvre par la communauté d'agglomération du Cotentin d'un ramassage sélectif à la porte, comme à Cherbourg-en-Cotentin, avec la distribution d'un conteneur jaune à chaque foyer valognais. Il semblait y avoir urgence à déployer ce nouveau service à l'approche du scrutin municipal. Il ne saurait être reporté une fois l'élection passée.

L'OFFRE DE SOINS

s'est dégradée dans notre ville. Le centre de soins non programmés est aujourd'hui fermé. Nous avons des craintes quant à la perspective de le voir rouvrir. Pourtant, le manque de médecins reste prégnant. Nous avons proposé qu'un projet de médecine salariée, complémentaire de la médecine libérale, soit déployé à Valognes par la communauté d'agglomération du Cotentin. Les médecins seraient rémunérés par la collectivité qui se rembourserait sur le prix des consultations. Ce modèle est apprécié des jeunes médecins qui conservent ainsi du temps à accorder à leur famille. Nous sommes agréablement surpris que monsieur le maire annonce aujourd'hui étudier cette possibilité alors qu'il y était fermement opposé pendant la campagne municipale. Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire de la rue de poterie serait-il en manque de médecins ? Nous ne le souhaitons pas, c'était sa vocation première. Nous le saurons prochainement si nous ne le savons pas déjà !

Notre nouvelle équipe aborde ce mandat fidèle à ses valeurs et reste à votre écoute.

- > Fabrice Rodriguez fabricerodriguez50@free.fr
- > Sylvie Hervieu s.hervieufamily@gmail.com
- > Stéphane LAINE laine.stephane@orange.fr
- > Mathilde CHALLIER point_math@yahoo.fr
- > Antoine LEFORESTIER leforestier.adre@orange.fr

Infos Pratiques

MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général de Gaulle BP 301
Ouverts au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Le vendredi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Tél : 02.33.95.82.00
Fax : 02.33.40.49.69
contact@mairie.valognes.fr
www.mairie-valognes.fr

Contacts Mairie services administratifs :

administration-generale@mairie-valognes.fr
culture@mairie-valognes.fr
drh@mairie-valognes.fr
etatscivil@mairie-valognes.fr
finances@mairie-valognes.fr
salles-municipales@mairie-valognes.fr
secretariat-general@mairie-valognes.fr

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

8, rue Binguet

Ouverts au public du lundi au jeudi

8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 16h30
Tél : 02.33.95.82.01 / Fax : 02.33.95.82.13

Contacts Mairie Services techniques :

batiments-communaux@mairie-valognes.fr
bureau-etudes@mairie-valognes.fr
environnement@mairie-valognes.fr
espaces-verts@mairie-valognes.fr
magasin-atelier@mairie-valognes.fr
secretariat-technique@mairie-valognes.fr

URGENCES EAU

06.80.87.45.43

URGENCES GRDF

0.800.47.33.33

URGENCES ENEDIS

09.726.750.50

POLICE MUNICIPALE

5 bis rue Léopold Delisle

06.16.24.32.37
02.33.95.82.02
police-municipale@mairie-valognes.fr

CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

du 1^{er} mars au 15 novembre de 8h30 > 19h00
du 16 novembre à fin février de 8h30 > 17h00

CULTURE PATRIMOINE

Hôtel-Dieu

11, rue de l'Hôtel-Dieu

Tél : 02.33.21.62.70 / Fax : 02.33.21.62.74
hotel-dieu@mairie-valognes.fr

CULTURE

25 rue Henri Cornat

02.33.95.82.28
culture@mairie-valognes.fr

MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

Rue Pierre Godefroy

02.33.95.82.40

Fermée le lundi

Mardi, mercredi : de 13h30 > 18h30

Jeudi : de 16h00 > 18h30

Vendredi : de 10h30 > 12h00 / 13h30 > 18h30

Samedi : de 10h30 > 17h00
bibliotheque@mairie-valognes.fr

MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE

Rue du Petit Versailles

06.75.89.89.52

> du 1^{er} avril au 30 juin, du 1^{er} au 30 sept.

et vacances de la Toussaint,

ouvert du mercredi au dimanche de 14h00 > 18h15

> du 1^{er} juillet au 31 août

ouvert tous les jours de 11h00 > 18h15,

sauf le dimanche de 14h00 > 18h15

Fermeture de la billetterie à 17h30 toute l'année

Gratuit pour les habitants de Valognes tous les dimanches

Gratuit pour tous le 1^{er} dimanche du mois

Fermé les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Visite de groupes (de 10 à 30 pers.) toute l'année sur réservation
patrimoine@mairie-valognes.fr

SPORTS – INFRASTRUCTURES SPORTIVES - ÉVÈNEMENTIEL

Rue Léopold Delisle

Horaires (idem mairie)

02.33.95.82.16
sports@mairie-valognes.fr

JEUNESSE – TEMPS LIBRE VIE ASSOCIATIVE

Rue Léopold Delisle

Horaires (idem mairie)

Centre de loisirs sans hébergement

02.33.95.82.44
jeunesse@mairie-valognes.fr

Tickets Temps Libre / Associations

02.33.95.82.43
vieassociative@mairie-valognes.fr

ESPACE JEUNES DE L'HÔTEL-DIEU

11, rue de l'Hôtel-Dieu

Tél : 02 33 21 62 70 / Fax : 02 33 21 62 74
espace-jeunes@mairie-valognes.fr

Périodes scolaires :

Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL

6 rue Binguet

Ouvert au public du lundi au jeudi :

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Le vendredi :

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Tél : 02.33.95.82.30 / Fax 02.33.40.23.17

actionsociale@mairie-valognes.fr

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Écoles maternelles et primaires publiques

À partir de 7h30 / 12h00 > 12h30

13h15 > 13h45 / 16h30 > 18h30

MERCREDIS LOISIRS

Renseignements et inscriptions

Centre Familial et social

02.33.95.82.30

enseignement@mairie-valognes.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Place Jacques Lemarinel

Tel : 02.33.95.00.58

ecole-musique@mairie-valognes.fr

CAMPING MUNICIPAL « LE BOCAGE »

Rue Neuve

06.10.84.59.33

Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre

Aire de camping-car – Borne de service – 8 places

camping@mairie-valognes.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Siège administratif :

Hôtel Atlantique – Boulevard Félix Amiot

BP 60250 – 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Site internet : www.lecotentin.fr

PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR DU COTENTIN

Maison de Services Au Public

22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES

Bureaux ouverts au public

Du lundi au vendredi :

De 8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Tél : 02.33.40.08.60 / Fax : 02.33.40.05.40

contact.coeurcotentin@lecotentin.fr

DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

6, allée de la Poste - 50700 VALOGNES

Tél : 02.33.03.03.01 - email : dce.valognes@lecotentin.fr

Lucie COURVAL - Secrétariat : lucie.courval@lecotentin.fr

Sébastien THÉRÈZE - Responsable du service :

sebastien.thereze@lecotentin.fr

CENTRE INSTRUCTEUR ADS CENTRE-EST COTENTIN

12 rue Binguet – 50700 VALOGNES

Bureaux ouverts au public

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00

Tél : 09.71.16.21.90

cicec@lecotentin.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison de Services Au Public

22 rue de Poterie – 50700 VALOGNES

Permanences sur RDV

Lundi et Jeudi de 14h00 > 17h00

Mercredi de 9h00 > 12h00

Auréli FLOQUET : 06.72.18.28. 91.

Élodie MINERBE : 06.30.78.22.76.

Pearl HUBER : 06.82.64.86.45. / 02.33.04.38.56.

ram.coeurcotentin@lecotentin.fr

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

« LA FARANDOLE »

Maison de Services Au public

22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES

Ouverte du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30

Fermeture annuelle une semaine à Noël et trois semaines en août

Fermée les jours fériés

Renseignements et inscriptions : 02.33.40.36.35

creche.valognes@lecotentin.fr

OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN

Site internet : www.encotentin.fr

Bureau d'information touristique

25, rue de l'église – 50700 VALOGNES

Tél : 02.33.40.11.55

> BASSE SAISON du 1^{er} novembre au 31 mars

Du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

> MOYENNE SAISON du 1^{er} avril au 14 juin

et du 16 septembre au 31 octobre

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

> HAUTE SAISON du 15 juin au 15 septembre

Du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 18h30

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

« LE CLOS DU COTENTIN »

21, rue du Grand Moulin

Tél : 02.33.95.01.26

pah.clos.cotentin@wanadoo.fr

pah.clos.cotentin@lecotentin.fr

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

La Fosse Prêmesnil

Tél : 02.33.95.21.05

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

De 9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Fermée le mardi

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi et vendredi



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG EN 2021

SALLE DU CHÂTEAU DE 12H00 À 18H00,
LES MARDIS :

> 23 février

> 27 avril

> 29 juin

> 31 août

> 2 novembre

> 28 décembre

Semaine Fédérale et Internationale de Cyclotourisme à Valognes

Un an de retard, un enthousiasme intact !

La pandémie de COVID 19 aura eu raison de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme 2020 à Valognes. Qu'à cela ne tienne, l'équipe du Comité d'organisation animée par son Président Hubert HUET se remet au travail, bien décidée à recevoir tous ces amoureux de vélo et de randonnées cyclistes en 2021. Traditionnellement organisé la première semaine d'août, ce grand rassemblement a été programmé la dernière semaine de juillet 2021 afin de ne pas concurrencer l'arrivée de la course nautique Rolex Fastnet qui se déroulera à Cherbourg en Cotentin en août prochain. Comme l'ensemble des bénévoles mobilisés pour que cette semaine fédérale soit une réussite sur notre territoire, la Ville de Valognes s'est à nouveau engagée pour assurer un accueil à la hauteur de l'événement.

De nombreux services sont donc à pied d'œuvre pour assurer la logistique des terrains de camping, le village fédéral ou encore les lieux de restauration. De leur côté, les services de fleurissement de la ville ont repensé la décoration des rues et des espaces verts et le service culturel s'est mis en quête de nouvelles animations pour faire de ce séjour une belle rencontre pour les 12 à 15 000 personnes attendues. Nul doute que les organisateurs auront encore besoin de la population locale pour assurer l'hébergement de tout ce petit monde du vélo. Les circuits qui avaient été préparés et peaufinés par les habitués des randonnées en Cotentin et sur l'ensemble de notre département seront repris ; les communes voisines qui avaient accepté de recevoir une étape de ces circuits sont à nouveau sollicitées pour participer pleinement à l'organisation.

L'appel, qui avait été lancé par la Municipalité auprès de la population pour participer au décor des jardins privés et, des vitrines pour les commerçants, demeure d'actualité, a rappelé le Maire de Valognes, lors de la signature de la convention qui lie à nouveau la ville avec le Comité d'organisation et la Fédération nationale de vélo. L'heure est donc à une nouvelle mobilisation avec un enthousiasme inchangé et une formidable envie de faire découvrir notre belle terre du Cotentin à une population qui, après une année de confinement et de repli, aura besoin d'espaces, de chaleur humaine et de véritables échanges.

LES ANIMATIONS DE LA SEMAINE CYCLO

(Programme prévisionnel)

- ◉ **DIMANCHE 25 JUILLET VERS 18h00 - STADE GEORGES PILLET**
FANFARE MORTAL COMBO
- ◉ **MERCREDI 28 JUILLET à partir de 19h00 - PLACE DU CHÂTEAU**
CONCERTS - SPECTACLE ET FEU D'ARTIFICE
LES MOUFS / SPECTACLE BRUITS DE COULISSES
AVEC LA Cie LES P'TITS BRAS / KALFA
- ◉ **VENDREDI 30 JUILLET à 18h00 - PLACE VICQ D'AZYR**
ARTS DU CIRQUE ET DE LA RUE
AVEC LE SPECTACLE BANKAL DE LA Cie PUERIL, PÉRIL

LES CONTACTS COSFIC 2021

www.valognes-sf2021.com

[f SFvalognes2021](#)

- ◉ **COMITÉ** : presidentsf2020@gmail.com
- ◉ **HÉBERGEMENT** : hebergementsf2020@gmail.com
- ◉ **BÉNÉVOLES** : benevolesf2020@gmail.com
- ◉ **Téléphone** : 09.82.44.32.50



VALOGNES

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



!
Toute
l'actualité de
la mairie en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
50700 VALOGNES
Tél. : 02 33 95 82 00

